

La Trésorerie britannique, par GÉRARD WOLFF. Un vol., 6½ x 10 po., relié, 166 pages — BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PUBLIC — LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE — 20, rue Soufflot, Paris, 1959

A. P.

Volume 36, Number 1, April–June 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001528ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001528ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

P., A. (1960). Review of [*La Trésorerie britannique*, par GÉRARD WOLFF. Un vol., 6½ x 10 po., relié, 166 pages — BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PUBLIC — LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE — 20, rue Soufflot, Paris, 1959]. *L'Actualité économique*, 36(1), 171–172. <https://doi.org/10.7202/1001528ar>

croit pas, cependant, qu'il existe de forces capables de transformer cette hausse de prix soutenue en inflation galopante. L'économie américaine a un point faible: l'agriculture. Les auteurs sont d'avis qu'elle ne devrait pas entraîner le reste de l'économie dans la dépression. Elle peut aussi tirer des forces nouvelles de l'amélioration des conditions économiques à l'étranger.

Tous les facteurs se présentent donc très bien, trop bien même: on croirait rêver. Quelles sont donc les probabilités pour qu'une étude du genre se rapproche de la réalité? Puisqu'il s'agit d'une étude de l'économie américaine, nous croyons que les chances sont meilleures que jamais. Il aurait été plus hasardeux de tenter la même expérience pour le Canada à cause de sa forte dépendance de l'étranger. L'économie américaine est avant tout une économie intérieure, c'est chez elle surtout qu'elle puise ses forces (même si l'investissement américain à l'étranger est loin de constituer un facteur négligeable).

La lecture du livre suggère quelques commentaires. Disons d'abord qu'elle est facile et intéressante même si le livre n'apporte rien de sensationnel. Nous regrettons, cependant, que le chapitre qui s'intitule *U.S. business and the world overseas* frise la polémique à certains moments. On y discute entre autres choses des mérites respectifs des deux grands régimes économiques, et ce chapitre se présente un peu comme un plaidoyer en faveur du capitalisme américain. Une bonne partie de ce chapitre dépasse les cadres de l'ouvrage.

Bernard Bonin

La Trésorerie britannique, par GÉRARD WOLFF. Un vol., 6½ × 10 po., relié, 166 pages. — BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PUBLIC — LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE. — 20, rue Soufflot, Paris, 1959.

Les relations entre le pouvoir financier et le pouvoir politique, et le problème des administrations financières insérées dans le cadre de l'administration gouvernementale, préoccupent les dirigeants de la plupart des États modernes. Gérard Wolff étudie le cas de la Grande-Bretagne, pays où la trésorerie a gardé, à travers les siècles, une place particulière. Le nom anglais de *Treasury* est, selon l'auteur, à peu près intraduisible de même que le rôle que joue ce département est difficile à définir. C'est, en effet, le ministère le plus ancien, le plus original et le plus central du système politique britannique. Son passé remonte au Moyen-Âge; et, dès le XVII^e siècle, le *Treasury* devint une institution quasi autonome, ayant sa propre organisation. Ministère des Finances, de l'Économie nationale et de la Fonction publique en même temps, il incarne, au parlement comme au cabinet, le pouvoir exécutif, et par le fait même, domine en quelque sorte les autres ministères.

Le personnel de la trésorerie a toujours été recruté parmi l'élite, destinée à la carrière administrative, qu'on soumet actuellement à un concours spécial qui accroît encore son prestige. Le Premier Ministre porte d'ailleurs le titre de Premier Lord de la Trésorerie et, détail amusant, le Chancelier de l'Échiquier habite à 11 Downing Street, à côté de la résidence du Premier Ministre. Le nom

même de la rue est celui de Sir George Downing, un des célèbres membres du *Treasury*.

On reproche parfois à la trésorerie anglaise le contrôle qu'elle exerce sur les autres ministères, en invoquant que ses membres, n'étant pas des techniciens, ne devraient pas délimiter les dépenses de chacun des secteurs. Ce reproche semble toutefois injustifié car les fonctionnaires du *Treasury*, qui font un stage préalable dans chaque département, et se basent, au besoin, sur les expériences antérieures, ne se trompent pas très souvent dans leurs appréciations.

La dernière réforme de la trésorerie, qui date de 1956, a provoqué une redistribution interne des tâches entre le Premier Ministre et le Chancelier de l'Échiquier, et on peut éprouver certaines craintes devant la dépendance ainsi créée entre ces deux fonctions. La pratique démontrera dans quelle mesure cette objection est valable; il ne faut pas oublier toutefois que le Premier Ministre nomme le Chancelier de l'Échiquier et que, par conséquent, sa confiance lui est en principe acquise.

Gérard Wolff conclut en disant qu'il est inutile d'appliquer au système politique anglais la logique cartésienne, inacceptable pour les Britanniques, qui gardent cependant le secret d'un savant équilibre qui leur est propre. En évitant les comparaisons avec les autres pays, l'auteur souligne le fait qu'en matière de politique, les anglais ont une philosophie inadaptable ailleurs.

Il est possible toutefois de tirer une leçon générale de l'excellente étude de Gérard Wolff, à savoir, que dans notre monde où les techniciens prennent de plus en plus de place, il existe un État dont le ministère le plus important dans le domaine financier, est formé de fonctionnaires qui tout en n'étant pas des spécialistes, contrôlent néanmoins des domaines fort variés au mieux des intérêts nationaux. Serait-ce là une expérience valable uniquement dans le cadre politique britannique? C'est là une question parfaitement insoluble, car il faudrait qu'un autre pays tente l'expérience pour qu'on puisse fournir la réponse.

A.P.

Les pays sous-développés (Collection *Que sais-je?*), par YVES LACOSTE. Un vol., 4½ po. x 7, broché, 127 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1959.

Le problème essentiel et le plus dramatique de notre époque, celui du sous-développement, a déjà fait couler beaucoup d'encre, mais la notion en reste encore imparfaitement définie. N'est pas nécessairement sous-développé un pays qui ne tire pas parti de l'ensemble de ses ressources naturelles, ni celui où l'on a jugé à propos de mettre en œuvre une politique de développement, pas plus que n'est synonyme de sous-développement la misère ou l'archaïsme du pays où rien n'aurait changé depuis des siècles. La complexité est peut-être le trait principal du sous-développement dans lequel on décèle l'enchevêtrement et l'interaction de phénomènes divers dont les principaux sont d'ordre sociologique et économique.

Les principaux caractères constitutifs du sous-développement sont: l'insuffisance alimentaire, la faiblesse de l'agriculture et de l'industrialisation, la médio-